Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Didier Jules Constant DENIS/Isabelle Marie MORVAN – Annonce civile

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 12 juin 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Annonce civile

Notaire
SAS FIDELIS NOTAIRES
14, Rue Alexis Garnier
35410 CHATEAUGIRON

Changement de régime matrimonial Suivant acte reçu par Maître Aude de RATULD-LABIA, notaire à CHATEAUGIRON, le 2 juin 2026, Monsieur Didier Jules Constant DENIS, né à PIRE SUR SEICHE (35150) le 28 mai 1961, et Madame Isabelle Marie MORVAN, née à RENNES (35000) le 5 août 1962, demeurant ensemble à PIRE-CHANCE (35150) La Gaieté, de nationalité Française, soumis au régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de PIRE-SUR-SEICHE (35150) le 14 août 1992, Sont convenus d'aménager pour l'avenir leur régime matrimonial en y adjoignant une clause de préciput et en apportant à la communauté l'immeuble sis à PIRE-CHANCE (ILLE-ET-VILAINE) 35150, 2, la Gaieté. Les oppositions éventuelles pourront être faites pendant trois mois, décomptés du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Aude de RATULD-LABIA, Notaire à CHATEAUGIRON (35410), 14 Rue Alexis Garnier, où domicile est élu à cet effet. Pour avis, le Notaire

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE